



# IMPACT DE LA COVID-19 SUR LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES ET TRANSFORMATION DE L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT DANS LES ESMS

## Vers une transformation de l'offre d'accompagnement, pour une société inclusive et dans un contexte de crise sanitaire

Si la crise sanitaire est génératrice d'incertitudes et de grand « chamboulement », elle a aussi révélé les éléments de résilience qui commencent à faire leur apparition selon les individus et les contextes organisationnels. Ces éléments se manifestent par des capacités d'adaptation, de créativité, d'innovation, de réactivité de tous les acteurs dans un contexte qui s'est révélé très anxiogène, tant pour les professionnels que pour les personnes accompagnées. Ces dernières ont d'ailleurs très souvent dévoilé des ressources insoupçonnables dont les professionnels ont su se saisir pour adapter les modalités d'accompagnement.

Dans ce contexte, l'APRADIS propose un accompagnement post-crise de la résilience individuelle et collective des professionnels en quatre séquences dont la finalité est la capitalisation des nouvelles pratiques professionnelles.

## L'accompagnement proposé par l'APRADIS

Les objectifs :

- permettre la dédramatisation du retour au travail ;
- identifier la sphère des angoisses exprimées ou non ;
- prendre en compte la dimension personnelle dans la période de confinement ;
- accompagner les émotions vécues par les professionnels/agents et prendre du recul par rapport à la situation de crise ;
- identifier les ressources individuelles et collectives ;
- identifier les bonnes pratiques, les initiatives positives et les points de vigilance ;
- renouveler l'offre de service ;
- prendre en considération la question de la crise sanitaire dans le cadre de la prévention des risques psychosociaux.

# L'APRADIS propose quatre séquences d'accompagnement auprès des professionnels du secteur social et médico-social



## SÉQUENCE 1 Identifier les besoins

En amont de l'accompagnement, et afin d'adapter l'offre au plus près des besoins des ESMS, une rencontre avec les cadres de direction est proposée et un questionnaire à destination des équipes pluri-professionnelles est mis en œuvre.

L'analyse des questionnaires permettra d'identifier les orientations stratégiques à retenir par et avec les directions ainsi que les attentes et besoins des équipes.



## SÉQUENCE 2 Dire et dépasser la crise sanitaire (COVID-19) au travail

L'APRADIS propose de coordonner et de faciliter des temps d'échanges en deux étapes afin :

- de construire la résilience en favorisant la relation de proximité entre les personnels soignants et non soignants au bénéfice des personnes vulnérables ;
- de se mettre à l'écoute de chacun ;
- d'accueillir et d'accompagner les éventuels deuils qui n'auraient pu être décemment engagés et les situations de souffrance ;
- de transformer les peurs en discernement et en courage collectif.

**Etape 1 : Entretien individuel**, afin d'appréhender les situations et représentations problèmes quant au retour au sein de l'établissement (ce temps est organisé en amont de la formation sur la base du volontariat).

**Etape 2 : Accompagnement à l'explicitation des pratiques**, afin d'étayer collectivement les points-clés de la symptomatologie, propres aux traumatismes et aux syndromes post-traumatiques.



## SÉQUENCE 3 Adapter et renouveler son offre de services

**Etape 1 : Réalisation d'un diagnostic, identification des principes de l'action sociale et médico-sociale à l'épreuve de la crise**

Elaboration d'un état des lieux concernant l'adaptation des pratiques, des organisations pendant et après le confinement.

Identification des thématiques nécessaires à l'adaptation et à la révision de l'offre de service, notamment en questionnant l'implication des personnes « vulnérables » lors de cette crise.

**Etape 2 : Analyse des informations via la matrice MOFF et propositions d'actions à partir de thématiques associées à la COVID-19**

Les principales thématiques abordées : les nouvelles coopérations territoriales, les nouvelles modalités d'accompagnement, la place du numérique dans l'accompagnement, la place des aidants et des familles, l'autodétermination des personnes vulnérables, etc.

**Etape 3 : Plan d'actions pour une offre renouvelée à l'aune de la COVID-19**

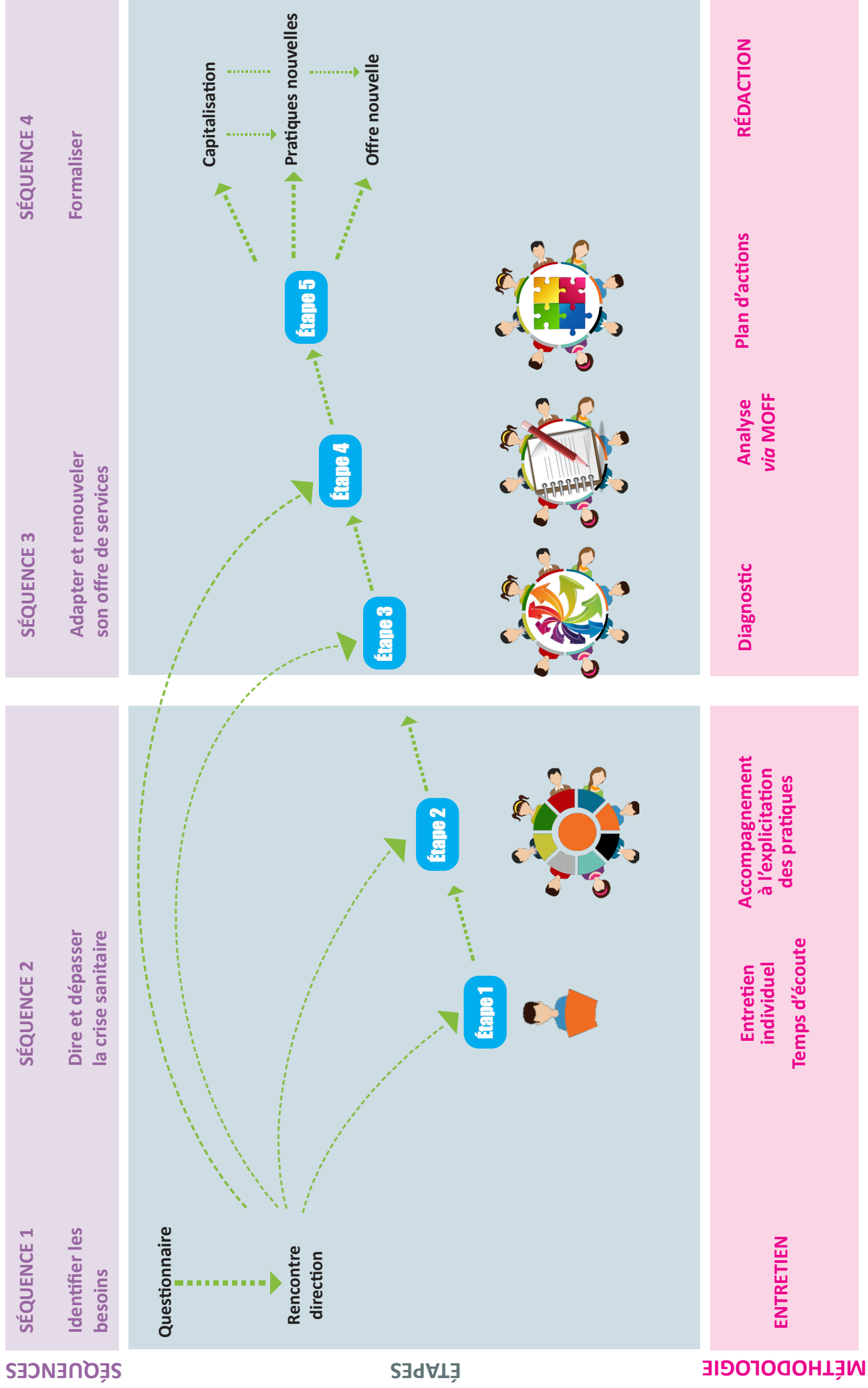
La co-construction des « fiches actions » avec les professionnels, les aidants et les usagers.



## SÉQUENCE 4 Formaliser

La rédaction d'un nouveau projet d'établissement ou de service, d'une charte de bientraitance, d'un guide de bonnes pratiques, d'un document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), etc.

IMPACT DE LA COVID-19 SUR LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES - TRANSFORMATION DE L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT EN 5 ÉTAPES



## Les démarches et outils déployés



Entretiens, démarche d'explicitation, brainstorming, retours d'expériences, cas pratiques, vidéos, diaporamas, recommandations HAS, matrice MOFF, fiches actions

## La durée



### SÉQUENCE 1

2 heures d'entretien  
5 heures de traitement des questionnaires

### SÉQUENCE 2

1 heure d'entretien individuel (non obligatoire)  
2 jours de formation et une demi-journée pour un bilan à 2 mois

### SÉQUENCE 3

3-4 jours (modulables en fonction de la demande)

### SÉQUENCE 4

3-4 jours (modulables en fonction de la demande)

## Modalités d'évaluation



- Cas pratiques permettant d'appréhender les connaissances acquises en formation et analyse de l'évolution des postures professionnelles

- Bilan : mesure de l'écart entre les deux périodes

- Evaluation des fiches-actions

## Intervenants



Conseiller technique, consultant, psychologue

## Public visé



Cadres, professionnels de l'accompagnement, aidants, personnes accompagnées

## CONTACT



03 22 66 33 99



contact@apradis.eu